

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

|   |                           |   |
|---|---------------------------|---|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |   |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37   | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>         |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |   |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00   | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>           |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            |                           |   |
| Tél : +32 (0) 71 43 82 11   | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : <a href="mailto:edu-loveralval@helha.be">edu-loveralval@helha.be</a> |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 43 Français 2.1   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | PEGR2B43FR  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 8 C   | Volume horaire  | 120 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>HELHa Braine-le-Comte</b><br><b>Raphaël VANTOMME</b> ( <a href="mailto:raphael.vantomme@helha.be">raphael.vantomme@helha.be</a> )<br><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b><br><b>Séverine MULLER</b> ( <a href="mailto:severine.muller@helha.be">severine.muller@helha.be</a> )<br><b>HELHa Loverval</b><br><b>Henri François LORIAU</b> ( <a href="mailto:henri-francois.loriau@helha.be">henri-francois.loriau@helha.be</a> )<br>Murielle VAN TRIENPONT ( <a href="mailto:murielle.van.trienpont@helha.be">murielle.van.trienpont@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 80  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

### Acquis d'apprentissage visés

- I. (1.1.) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger un texte, avec ou sans outils, selon les modalités d'évaluation annoncées au cours. Il sera en outre capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- II. (5.2) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions et les concepts linguistiques et/ou textuels travaillés.
- III. (5.3 / 5.4) Au cours et/ou au terme de l'activité d'apprentissage et/ou de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera

capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches disciplinaires travaillées ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et éventuellement appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR2B43FRA Français 1 120 h / 8 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B43FRA Français 1 80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Français 1   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 6_PEGR2B43FRA                                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 8 C   | Volume horaire  | 120 h       |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Raphaël VANTOMME</b> (raphael.vantomme@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 80  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Contribution à la formation littéraire, linguistique, critique et didactique de l'enseignant de français AESI.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera (de plus en plus) capable de :

- commenter, évaluer, créer des textes oraux, écrits, audiovisuels (théâtre) produits (par lui-même, ses condisciples, des auteurs, ou par des apprenants) dans un genre textuel précis ayant fait l'objet du cours (1.1, 5.2, 5.3))
- écrire dans le respect des normes de la langue française tous les textes attendus de lui (socle : 99 % de graphies correctes = 50%) (1.1)
- exprimer ses analyses du fonctionnement de la langue française en des termes corrects et adéquats, et utiliser des ouvrages de référence pertinents (5.2)
- construire et formuler une réflexion critique et didactique sur les contenus abordés, en lien avec les programmes en vigueur dans l'enseignement secondaire (5.3, 5.4)
- participer à des partenariats proposés avec des acteurs culturels extérieurs à l'école : bibliothèques, librairies, écrivains, centres culturels, théâtres (5.2, 5.3, 5.4)

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Genres textuels (choix pouvant varier)
- Linguistique, grammaire, orthographe (y compris rectifications), classement d'erreurs, cohérence textuelle
- Lecture littéraire, littérature pour la jeunesse, stage de théâtre (selon possibilités), lecture de représentations théâtrales
- Séquence didactique, activités d'apprentissage, grilles d'évaluation

### Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situations-problèmes
- Cours magistral (peu)
- Activités extérieures (notamment une semaine de stage de théâtre et assistance commentée à des représentations) et accueil d'intervenants extérieurs
- Travaux en autonomie
- Exercices et travaux en petits groupes

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Dialogue pédagogique permanent : encouragement continu à exprimer ses difficultés et observation de la progression à travers l'interactivité lors des cours
- Existence d'une partie de cote portant sur du « travail journalier » défini au fur et à mesure des séquences
- Clarté de l'évaluation : remise avant les examens de fin d'année de listes très précises d'objectifs à atteindre pour chaque chapitre, avec questionnement encouragé du professeur pour toute clarification utile
- Encouragement à la participation aux cours par la notation des présences
- Disponibilité pour des demandes de remédiation ciblées

## **Sources et références**

Linguistique et grammaire : ouvrages de Goosse, Van Raemdonck, Cherdon/Wautelet, Béguelin  
Documents du SeGEC (FESeC)  
Documents de EKLA (anciennement CDWEJ) et ITHAC (anciennement Promotion-Théâtre)  
Divers (selon les sujets abordés)

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents de travail (textes-supports, synthèses) en version papier distribués lors des séances de cours (et versions partielles sur ConnectED)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

- Participation aux activités extérieures et travail journalier 20 % ; examen écrit 80%.
- Un échec en compétence (1.1, 5.2) de mise en oeuvre de connaissances linguistiques et en orthographe personnelle entraîne l'échec pour l'UE.
- Certains sujets (notamment liés à des lectures) dont la mise en pratique s'étale sur le Q1 et le Q2 pourront faire l'objet d'une évaluation partielle en fin de Q1 et d'une évaluation récapitulative en fin de Q2.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Trv       | 20 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 80 |           |   | Exe       | 100 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

### **Dispositions complémentaires**

En Q3, l'évaluation se fera uniquement sous forme d'un examen écrit.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).